

Créé en 1968, le *Service administratif canadien outre-mer* (SACO/CESO) envoie à l'étranger, pour des courtes missions, de grands gestionnaires qui sont à la retraite ou «prêtés» par leur employeur. Ces bénévoles ont déjà accompli plus de 1 200 missions à la demande de pays en développement. Une troisième organisation, *Jeunesse Canada Monde*, permet à des jeunes de 16 à 20 ans, tant du Canada que du Tiers-monde, de travailler ensemble pendant neuf mois en territoire canadien aussi bien qu'en Amérique latine, en Afrique ou en Asie.

### **Assistance technique**

Cette œuvre bénévole au bénéfice du monde en développement est d'autant plus précieuse que l'*assistance technique* est une composante essentielle de la coopération internationale: c'est par elle que le Tiers-monde obtient à moindres frais des transferts technologiques dont il a besoin pour se développer par lui-même. A défaut de les obtenir ainsi, il doit passer par le marché de ce que l'on appelle «la propriété industrielle» où l'acquisition de la technologie et la formation des utilisateurs reviennent fort cher.

L'ACDI elle-même aide les pays en développement à obtenir les cadres et les divers techniciens nécessaires à une société moderne en leur envoyant de nombreux assistants techniques canadiens. En 1976, ceux-ci étaient au nombre de 1 600; il s'agissait d'experts spécialisés en divers domaines: éducation, services sociaux, santé, agriculture, commerce et activités bancaires, tourisme, industrie, mines et artisanat, énergie, transports et communications, administration et planification.

Cette forme d'assistance est complétée par un programme de bourses qui permet à des étudiants ou à des stagiaires du Tiers-monde de parfaire leur formation professionnelle au Canada ou, chaque fois que cela est possible, dans des pays en développement proches des leurs. En 1976, le Canada a accueilli 1 020 boursiers de l'ACDI et en a envoyé 648 dans des établissements appropriés de leur région.

L'assistance technique canadienne emprunte d'autres voies, tels le Programme de coopération technique du Commonwealth et un programme analogue, plus récent, relevant de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Le Canada participe au financement des fonds spéciaux nécessaires à la réalisa-